

L'OBSERVATOIRE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES SYSTÈMES BOVINS VIANDE

2^E ÉDITION EN PAYS DE LA LOIRE
Exercice comptable 2022

Crédits : Mathieu Careil

L'observatoire technico-économique de Réseau Civam, qu'est-ce que c'est ? C'est un observatoire qui, chaque année, compare les résultats des fermes allaitantes en Agriculture Durable (AD) avec ceux des fermes du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). L'ensemble de ces fermes est situé en Pays de la Loire. Les fermes AD reposent sur des systèmes de production autonomes et économes en intrants basés sur le pâturage.

Objectif et contenu de cette étude

Elle apporte des références aux agriculteurs-rices et futurs-es agriculteurs-rices, à leurs accompagnateurs-rices mais aussi aux décideurs-ses. Derrière ces résultats chiffrés, on retrouve différents savoir-faire pour lesquels des compétences et conditions spécifiques sont nécessaires. Leurs usages au sein de groupes d'échange locaux permet aux éleveurs-euses de se situer et de se donner des objectifs atteignables en fonction de son environnement.

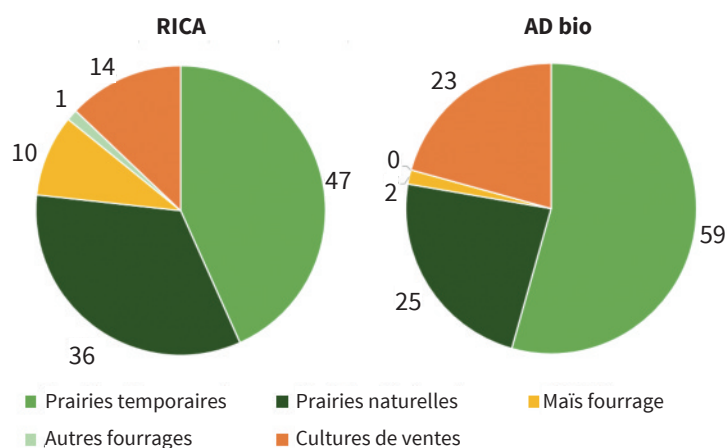
Pour la deuxième année consécutive, nous comparons les résultats comptables des systèmes AD et RICA. Cette année, les résultats portent sur l'année comptable 2022. Ici, toutes les fermes de l'échantillon AD sont certifiées en agriculture biologique, d'où sa dénomination AD bio.

Contexte pédoclimatique 2022 : un déficit d'eau et d'herbe au printemps

Dans les Pays de la Loire, le début de l'année 2022 est marqué par une baisse de précipitations sur les mois de janvier à mars avec environ moins 30 mm/mois par rapport aux moyennes saisonnières et des températures en moyenne plus élevées de 1,4 à 1,7°C. Les éleveurs témoignent d'une sortie au pâturage dès mi-janvier. Les impacts de ce déficit de pluviométrie se ressentent en avril et mai, où la pousse de l'herbe est réduite. Ainsi les territoires des Pays de la Loire connaissent une baisse de rendement par rapport aux normales saisonnières. Ce printemps sec est suivi de plusieurs vagues de chaleur successives dès le mois de juin impactant sévèrement les rendements des végétaux et le bien-être des animaux qui entrent en stress thermique au-delà de 25°C. Cependant, l'année 2021 favorable à la pousse de l'herbe avait permis de rétablir des stocks fourragers de qualité en quantité suffisante. Leur utilisation a permis de passer l'été 2022 plus sereinement. L'automne a, quant à lui, été favorable au pâturage avec un rallongement constaté dans de nombreux secteurs jusqu'en décembre.

UN OUTIL DE TRAVAIL PLUS PETIT EN FERME AD BIO

Assolement total en hectares



Sur la même surface, les fermes AD développent un système fourrager plus herbager, avec moins d'animaux, nécessitant moins de capital, pour adapter le changement au potentiel de production de la ferme.

	RICA	AD bio
UTH	1,5	1,6
SAU	109 ha	109 ha
Capital d'exploitation	457 525 €	443 581 €
UGB Vaches	61	48
UGB troupeau herbivores	142	98
Maïs ensilage dans la SFP	12 %	2 %
Chargement UGB/ha SFP	1,69	1,12
Ares d'herbe / UGB	66	97

MOINS DE PRODUITS, MOINS DE CHARGES POUR AUTANT DE RÉSULTATS

Le produit d'activité (PA) par actif (UTH) des fermes AD bio est inférieur de 23 % par rapport à la moyenne des fermes RICA. Pour autant, cet écart se réduit à 1 % lorsque l'on s'intéresse à la valeur ajoutée (VA) par actif. La valeur ajoutée est la différence entre les produits des activités et les biens et services consommés pour ces productions : elle représente la richesse créée par le système.

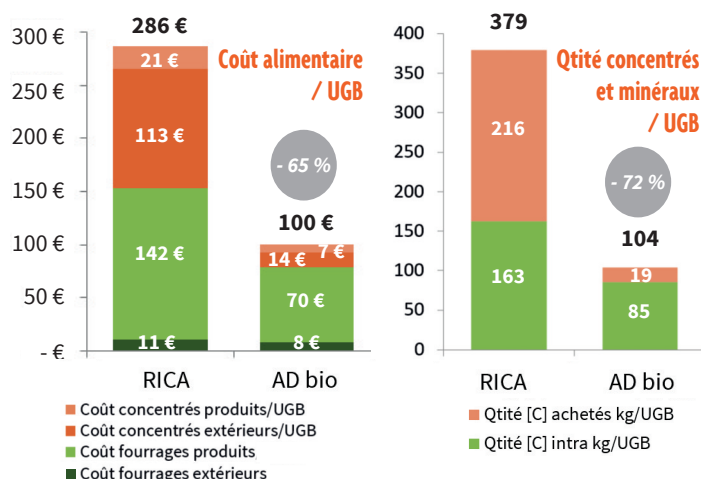
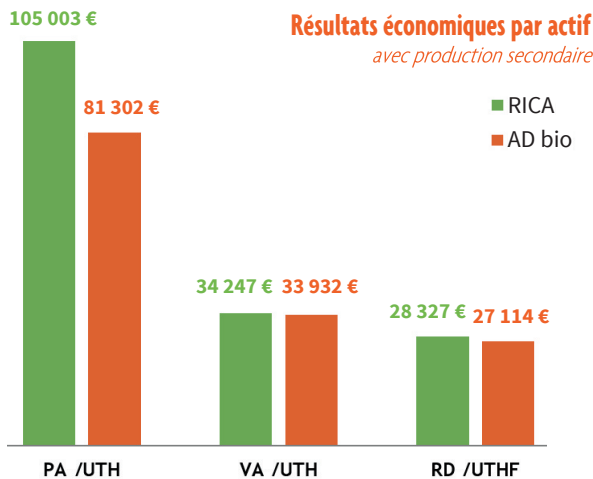
Avec 30 000 € de charges courantes en moins les fermes AD bio consomment moins pour produire. Cette efficacité économique se mesure par le rapport entre la valeur ajoutée et le produit d'activité. Pour 100 € de produits, la ferme AD bio moyenne dégage 40 € de richesse (soit un ratio de 40 %) contre 27 € pour la ferme RICA moyenne.

Quand on s'intéresse au Revenu Disponible (RD), c'est-à-dire ce qu'il reste quand on a soustrait l'ensemble des charges courantes (hors amortissements et frais financiers long terme) et les annuités à l'ensemble des produits courants, on constate que le résultat des fermes AD bio est similaire au résultat de la moyenne des fermes RICA. Ainsi avec un système de production plus modeste, les systèmes AD bio obtiennent un résultat proche de celui des fermes RICA grâce à leur conduite économe et autonome.

Créer du résultat en dégageant plus de richesse (VA) pour un même produit : c'est la « stratégie valeur ajoutée » mise à l'œuvre dans les fermes AD bio, en réduisant les charges au maximum.

Les systèmes AD bio parviennent à maintenir des coûts alimentaires bas malgré des prix plus élevés pour les aliments et semences bio. Cela reflète leur engagement envers des pratiques alimentaires aussi autonomes et économes que possible grâce au pâturage.

Les fermes AD bio consomment 72 % de concentrés en moins par rapport aux fermes du RICA et plus de 80 % de ces concentrés ont été produits sur la ferme. En comparaison, les fermes du RICA achètent à l'extérieur de la ferme 57 % des concentrés consommés.



UNE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE PLUS FAIBLE

Des émissions de gaz à effet de serre limitées

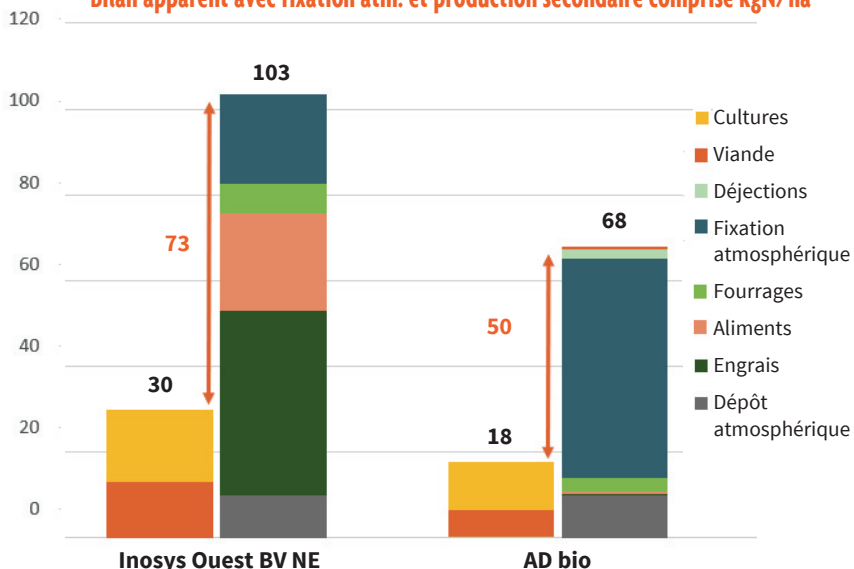
Les fermes AD bio privilégient des rotations longues avec des prairies, limitant l'usage du maïs et des intrants. En utilisant les légumineuses pour fixer l'azote et en favorisant les auxiliaires de cultures, elles diminuent les besoins en chimie de synthèse. Cette approche maximise le pâturage et réduit l'usage d'aliments, d'engrais et de produits phytosanitaires, diminuant ainsi les émissions de GES et l'empreinte écologique.

Moins de risques de pollutions azotées

Le calcul du bilan azoté apparent d'un système permet d'évaluer son efficacité à utiliser de l'azote. On tient compte des entrées (achats d'engrais, aliments, fixation d'azote atmosphérique par les légumineuses...) et des sorties d'azote (vente des produits). 10 uN/ha sont ajoutées dans les entrées pour prendre en compte les dépôts atmosphériques.

L'excédent d'azote est inférieur dans les systèmes herbagers. Or, l'excédent d'azote est un potentiel polluant qui peut être lixivié et terminer sa route dans les masses d'eau (rivières et nappes), entraînant des déséquilibres chimiques. Cependant, il peut être piégé par absorption par les végétaux. Il peut aussi retourner dans l'atmosphère selon les pratiques et les formes de l'azote. Dans une prairie multi-espèces, les excédents liés à la fixation d'azote atmosphérique par les légumineuses, pourront être stockés sous forme de biomasse. Autrement dit, plus on développe les prairies dans le système fourrager, plus on limite le risque de pollutions azotées.

Bilan apparent avec fixation atm. et production secondaire comprise kgN/ha



Méthodologie :

Ne disposant pas de références environnementales du RICA pour tous nos indicateurs, nous comparons les fermes AD avec un cas-type du réseau d'élevage Inosys. Il s'agit d'une ferme caractéristique d'un type de système bovin allaitant du grand ouest de la France.

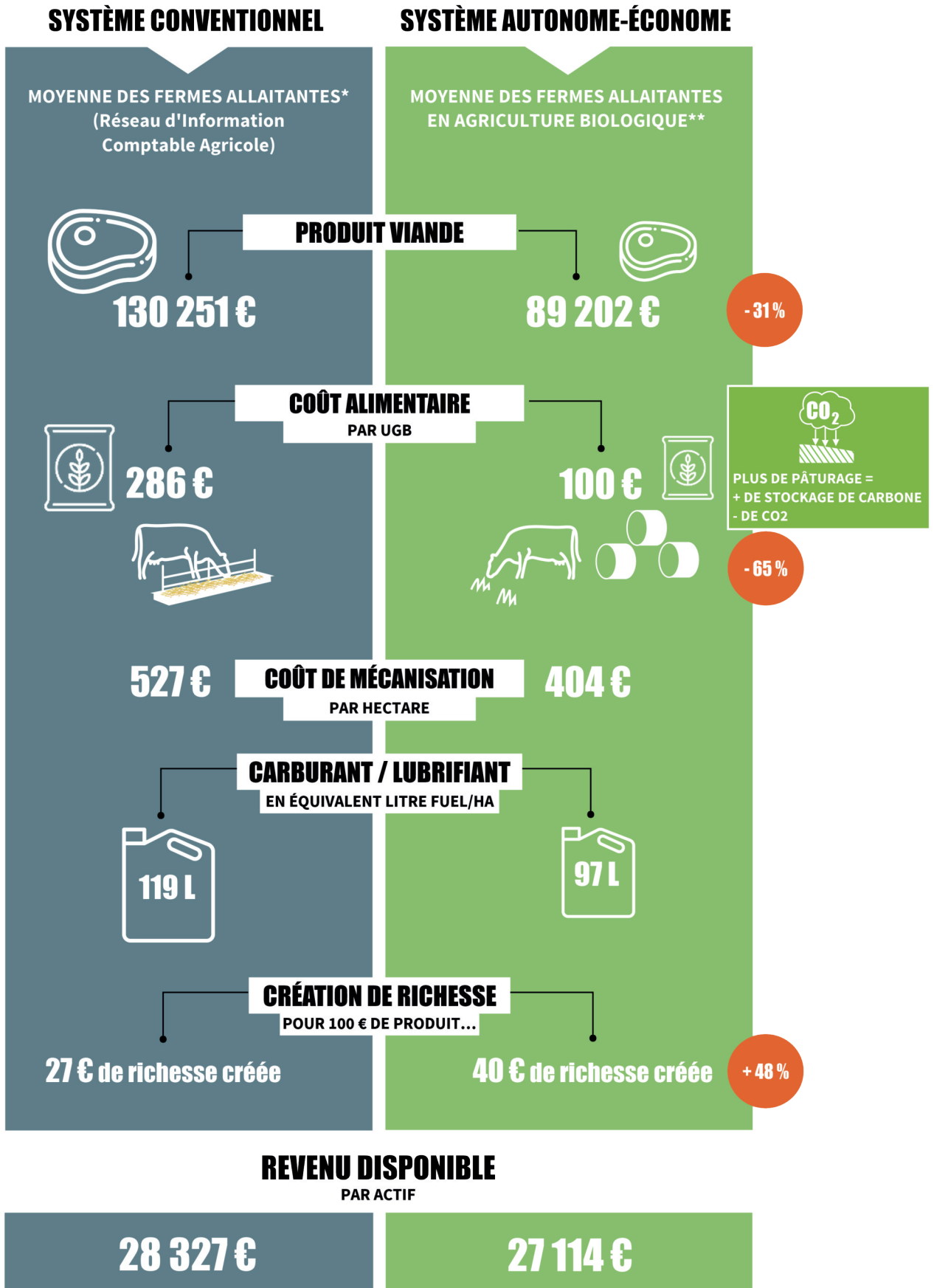
Nous avons choisi le cas-type naisseur-engraisseur de jeunes bovins charolais¹.

Caractéristiques de ce cas type : 1 UTHF, 84 ha de SAU, 70 ha de SFP, 118 UGB, 64 vaches, chargement : 1,7 UGB/ha de SFP, engraissement de tous les animaux nés sur la ferme, production brute de viande vive : 45 726 kg.

¹ Cas-type INOSYS : Cas-type "NE 38" Naisseur engraisseur de JB Charolais, 2021, pages 60 à 69

UN REVENU ÉQUIVALENT GRÂCE AUX ÉCONOMIES D'INTRANTS

Exercice
comptable
2022



* 49 fermes qui représentent 2340 fermes
** 12 fermes



J'avais envie de voir mes enfants grandir Mathieu Careil, éleveur en Vendée

Grâce à mon système herbager pâturant, je m'organise différemment qu'en système classique. J'arrive à travailler en moyenne 40 à 50 heures par semaine. Je me prends un weekend de temps en temps, et une semaine complète de congés l'été. Mon but est de pouvoir prendre un peu plus de week-end à l'avenir. J'anticipe mon travail pour simplifier mon remplacement par un salarié de la CUMA lors de mes absences. En général, le salarié travaille de 15 à 20 heures sur la semaine (pas de vélages, surveillance, pas de changement au loin).

Grâce à mon système qui repose sur le pâturage et les prairies, j'ai aussi plus de temps pour participer aux activités de différentes structures, voire de prendre des responsabilités dans certaines : Unébio, CUMA, GAB 85, GRAPEA... Je suis trésorier de la CUMA car ce poste me permet d'avoir une ouverture et des échanges avec mes voisins agriculteurs.

J'arrive à me libérer du temps pour ma famille, mes enfants. Cela me convient bien !



La ferme en chiffres

EN BREF

UTH : 1
SAU : 85,6 ha
SFP : 70 ha, 100 % herbe
UGB : 81,4



La prairie et l'eau une longue histoire d'amour Jacky Dallet, président du syndicat Vendée Eau

Les principaux problèmes de qualité des retenues d'eau potable vendéennes concernent la présence de nitrates, de produits phytosanitaires et de phénomènes d'eutrophisation.

L'évolution de nombreuses pratiques (agriculteurs, collectivités, particuliers) ont permis d'obtenir une amélioration de la qualité de l'eau pour certains paramètres. Cependant, nitrates, pesticides et phosphates sont toujours retrouvés dans les eaux de nos cours d'eau et donc de nos nappes et retenues, nécessitant un travail de potabilisation de plus en plus poussé et coûteux pour nos usines.

Le maintien des prairies et des systèmes herbagers en général, couplé à des actions d'aménagements de l'espace (haies, mares...), restent des éléments importants et primordiaux pour la biodiversité, mais ils ont aussi prouvé combien ils jouaient un rôle essentiel dans l'amélioration et la préservation de la qualité des eaux.

En effet, les prairies constituent un couvert permanent protecteur, qui limite le ruissellement et l'érosion des sols, qui filtre naturellement les polluants éventuels, et qui associées le plus souvent à des systèmes extensifs et économes en intrants, apportent des réponses réelles en matière d'amélioration et de préservation de la qualité des eaux. La prairie et les systèmes herbagers représentent donc un atout majeur et primordial permettant d'assurer ainsi l'approvisionnement d'une eau potable de qualité à tous les Vendéens.

Glossaire :

- AD : Agriculture durable
- Charges liées à l'outil de production = Amortissements + Frais Financiers + Fermages + Impôts et Taxes
- Coût alimentaire troupeau = Coût fourrages + Coût cultures intraconsommées + Achats fourrages et aliments + Travaux tiers aliments
- Coût cultures = Charges opérationnelles cultures (semences, engrais et amendements, traitements, travaux tiers récolte et semis)
- Coût mécanique = Travaux tiers + Carburants + Achats et entretiens + Locations + Amortissements des matériels roulants
- EBE : Excédent Brut d'Exploitation
- EQF : Equivalent Litre Fuel
- GES : Gaz à effet de serre
- Produit d'activité (PA) = Production nette vendue et autoconsommée par le foyer
- Résultat Courant (RC) = Valeur Ajoutée + Aides + Produit financiers - Charges liées à l'outil de production - Main d'œuvre
- Résultat Social (RS) = Valeur Ajoutée + Aides + Produit financiers - Charges liées à l'outil de production
- Revenu Disponible (RD) = EBE - Annuités - Frais Financiers court terme.
- UGB : Unité Gros Bovin
- UTH : Unité de Travail Humain
- Valeur ajoutée (hors aides et fermage) = Produit d'activité - Consommations de biens et services

Méthodologie :

La partie économique de cette étude se base uniquement sur des données comptables avec les biais que cela comporte. Tous les ratios présentés sont calculés par une moyenne des ratios de chaque ferme et non un ratio de moyennes. Ex : moy(SAU/UTH) et non moy(SAU)/moy(UTH).

Échantillon :

La ferme bovin allaitant RICA Pays de la Loire

.Réseau d'information comptable agricole du ministère de l'agriculture, alimente les informations statistiques type Agreste
.OTEX 46 spécialisé Bovin viande
.Echantillon ciblé de 49 fermes représentatives de 2 340 fermes (part des fermes en agriculture biologique estimée à 5 %).

La ferme bovin viande AD Pays de la Loire

.Bovin viande spécialisé (Otex 46 et taux de spécialisation > 80 %)
.12 fermes des Pays de la Loire en agriculture biologique
.Fermes herbagères économes (ha herbe/SFP >85 % et kg de concentrés achetés <200kg/UGB).

Étude réalisée grâce au travail des agriculteurs-ices et des groupes partenaires :

Civam bio 53, GRAPEA.

Rédaction : Alexine Woiltock - Réseau Civam, Lionel Magnin - FR Civam PDLL, Mathieu Careil, Jacky Dallet et le Comité de Pilotage de l'Observatoire technico-économique.

Mise en forme : Alexine Woiltock et Lucie Faguais, Réseau Civam

Imprimerie : Le Galliard (35) - Cesson-Sévigné

Date de publication : Novembre 2024

Réseau Civam
Pôle AD Grand Ouest
17 rue du Bas village - CS 37725
35 577 Cesson-Sévigné cedex
www.civam.org

**Fédération régionale
des CIVAM en Pays de la Loire**
14 avenue du Château
44 390 SAFFRÉ
www.civam-paysdelaloire.org

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

agence de l'eau Loire-Bretagne

RÉGION PAYS DE LA LOIRE